

APPENDICE A1

Articles livrables

1. Quantité ferme

- 1.1 L'entrepreneur doit livrer les articles définis dans le Tableau 1 ci-dessous, conformément au calendrier d'exécution figurant au Tableau 2 du présent document.

2. Quantités optionnelles

- 2.1 Le Canada ne garantit pas l'achat de quantités optionnelles; cependant, elles peuvent être achetées à tout moment en quelque quantité pendant la durée du contrat.
- 2.2 La durée du contrat est définie dans le contrat.

Tableau 1 – Articles livrables

NIC	Description	Numéro de pièce	Code NCAGE	NNO / NPCS	CAQ	CDM
001	Panneau d'interface véhicule Mk25	0976421-4	35907	5895-20-009-6090	C	F
002	Adaptateurs de montage de PIV Mk18 à PIV Mk25	0976441-1	35907	5340-20-007-5146	C	A
003	Adaptateurs de montage de PIV Mk2 à PIV Mk25	0976440-2	35907	5340-20-009-4524	C	A
004	Adaptateurs de montage de PIV Mk3 à PIV Mk25	0976439-2	35907	5340-20-009-4523	C	A
Pièces de rechange de réparation de premier niveau						
005	Joint d'étanchéité av.	0976457-1	35907	5330-20-008-2803	C	A
006	Capuchon protecteur	611053-10	11139	5935-99-667-9919	C	A
007	Capuchon protecteur	665-009AB13H3-K107	06324	5935-01-625-9252	C	A
008	Capuchon protecteur	611052-13	11139	5340-20-A0H-6783	C	A
009	Anneau brisé en acier	611271-08	11139	5360-01-619-7810	C	A
Pièces de rechange de réparation de quatrième niveau						
010	Module commutateur Ethernet Gigabit	MAGBES-12S XTEST-1	SE513	7025-20-009-3694	C	A
011	Émetteur-récepteur électro-optique	1589361-1	35907	7035-20-009-6145	C	A
012	Convertisseur c.c./c.c.	TPS1035-V2-F1.2	L4306	6130-20-009-3189	C	A
013	Faisceau CA1B	0976515-2	35907	5995-20-009-3216	C	A
014	Ensemble de câbles CA2	0976654-1	35907	5995-20-009-3215	C	A
015	Faisceau CA3	0976481-2	35907	5995-20-001-3260	C	A
016	Faisceau CA4B	0976514-2	35907	5995-20-009-3218	C	A
017	Faisceau CA5	0976478-2	35907	5995-20-009-3219	C	A
018	Faisceau CA6B	0976525-1	35907	5995-20-009-3259	C	A
019	Étiquette, DEL	0976470-1	35907	6210-20-009-3463	C	A
020	Joint torique, blindage EMI/IEM; douille, format 13	10-00-2069-1287-35	U4299	5999-99-840-4667	C	A
021	Joint torique, blindage EMI/IEM; douille, format 8	M83528/002D018	81349	5999-01-521-6372	C	A
022	Borne de masse	0976461-2	35907	5940-20-009-3255	C	A
023	Rondelle plate M8	659-036	94223	5310-20-A0B-4342	C	A
024	Rondelle de blocage hélicoïdale, 8 mm	92153A429	39428	5310-01-526-0698	C	A

NIC	Description	Numéro de pièce	Code NCAGE	NNO / NPCS	CAQ	CDM
025	Écrou à oreilles, M8x1,25, 18-8, inox	94545A235	39428	5310-01-550-2865	C	A
026	Goupille tendeuse à ressort, 3/32 po	92373A141	39428	5315-01-650-4384	C	A
027	Borne de raccordement, rouge	01-1010-1-0212	18310	5940-01-650-5456	C	A
028	Borne de raccordement, noire	01-1010-1-0210	2R182	5940-01-651-1720	C	A
029	Support de fixation, EREFE	0976591-1	35907	5340-20-009-3190	C	A
030	Bâti isolateur, disp. multiplans, charge statique	106APDLW-A	76005	5340-01-650-9197	C	A
031	Ens. vis imperdable à six pans creux, 4-40	114114-.25-SS-G-1	51506	5305-01-650-4390	C	A
032	Vis, 6-32	92196A155	39428	5305-01-541-9015	C	A
033	Rondelle plate SAE n° 6	92141A007	39428	5310-01-456-9743	C	A
034	Rondelle de blocage hélicoïdale n° 6	92147A007	39428	5340-01-650-5763	C	A
035	Ens. vis imperdable à six pans creux, 8-32 Long. = 0,625 po, inox	114118-.625-SS-G-1	51506	5305-01-650-4423	C	A
036	Joint d'étanchéité arr., sup.	0976458-1	35907	5330-20-009-3171	C	A
037	Joint d'étanchéité arr., inf.	0976459-1	35907	5330-20-009-3170	C	A
038	Ligature de câble, mini, 2,5 mm larg.	PLT1M-C	06383	5975-00-424-0290	C	A
039	Courroie d'attache, 25,4 x 12,7 mm, larg. max. d'attache, 4,8 mm ROHS	TC105	56501	5975-00-350-8141	C	A
040	Protection de surtension d'alarme	0976476-1	35907	5998-20-009-3821	C	D
041	Interconnexion, tél.	0976495-1	35907	5998-20-009-3205	C	D
042	Éclateur	0976512-2	35907	5985-20-009-3802	C	A
043	Éclateur	0976511-2	35907	5985-20-009-3801	C	A
044	Rondelle de blocage n° 10 EXT-TTH SS- RA 410	675-A08-1W	94223	5310-20-001-7626	C	A
045	Écrou lisse, hex., 10-32, inox	159-W15-1P	94223	5310-00-934-9765	C	A
046	Vis, SHC MA CAPT HSWR HEX., 6- 32x0,250, inox	AMT2076-1	0ACY3	5305-01-650-9606	C	A
047	Filtre EMI	51-321-649	33095	5915-00-255-3674	C	A

Les versions des numéros de pièce doivent être conformes au JDT sauf si elles ont été remplacées en raison d'une modification ou d'une dérogation en matière de conception ayant été autorisée.

3. Calendrier d'exécution de la quantité ferme

- 3.1 Les quantités de livraison de l'objectif mensuel du besoin ferme de chaque NIC sont décrites dans le Tableau 2 ci-dessous.
- 3.2 La colonne Production initiale à faible régime indique la quantité des NIC 001 à 004 à être livrée après l'approbation du rapport d'inspection des premiers articles (RIPA).
- 3.3 Les colonnes sous la Production à plein régime indiquent la quantité cible de chaque NIC à être livrée à différents mois après l'approbation de la production à plein régime (MAAPPR) du PIV Mk25.
- 3.4 L'entrepreneur peut demander l'autorisation préalable de l'autorité technique (AT) de livrer une quantité inférieure ou supérieure à la quantité cible dans un mois donné, conformément au paragraphe 4.1.4.1 de l'Annexe A. Cependant, aucune prime n'est prévue en cas de livraison plus hâtive.
- 3.5 L'entrepreneur doit livrer la quantité totale de chaque NIC telle qu'indiquée dans la colonne Quantité totale du Tableau 2.

4. Quantités optionnelles pendant la durée du contrat

- 4.1 Si l'option de quantités optionnelles est exercée au cours de la durée du contrat :
 - 4.1.1 Ces quantités supplémentaires sont en sus de la quantité du besoin ferme et l'entrepreneur doit livrer ces quantités optionnelles conformément au calendrier d'exécution révisé;
 - 4.1.2 Le calendrier d'exécution révisé et la quantité révisée seront intégrés dans le contrat par une modification au contrat.

5. Quantités Optionnelles pendant les périodes optionnelles

- 5.1 Si l'option de quantités optionnelles est exercée pendant les périodes optionnelles :
 - 5.1.1 Ces quantités supplémentaires sont en sus de la quantité du besoin ferme et l'entrepreneur doit livrer ces quantités optionnelles conformément aux quantités optionnelles du calendrier d'exécution révisé;
 - 5.1.2 Le calendrier d'exécution révisé et la quantité révisée seront intégrés dans le contrat par une modification au contrat.

Tableau 1 – Calendrier d'exécution

Article		Production initiale à faible régime	Quantité												Qté Totale		
			Production à plein régime (voir Nota 1)														
NIC	Description	Après l'approbation du RIPA	1 MAAPPR	2 MAAPPR	3 MAAPPR	4 MAAPPR	5 MAAPPR	6 MAAPPR	7 MAAPPR	8 MAAPPR	9 MAAPPR	10 MAAPPR	11 MAAPPR	12 MAAPPR			
001	Panneau d'interface véhicule Mk25	50	125	125	125	125	125	125	125	125	125	125	125	125	89	1,514	
002	Adaptateurs de montage de PIV Mk18 à PIV Mk25	Voir Nota 2	50	125	125	125	128									678	
003	Adaptateurs de montage de PIV Mk2 à PIV Mk25		5	36													41
004	Adaptateurs de montage de PIV Mk3 à PIV Mk25		5	125	16												146
Pièces de rechange de réparation de premier niveau																	
005	Joint d'étanchéité av.			50												50	
006	Capuchon protecteur			100												100	
007	Capuchon protecteur			100												100	
008	Capuchon protecteur			100												100	
009	Anneau brisé en acier			1,000												1,000	
Pièces de rechange de réparation de quatrième niveau																	
010	Module commutateur Ethernet Gigabit												50			50	
011	Émetteur-récepteur électro-optique												100			100	
012	Convertisseur c.c./c.c.												50			50	
013	Faisceau CA1B												50			50	
014	Ensemble de câbles CA2												50			50	
015	Faisceau CA3												50			50	
016	Faisceau CA4B												50			50	
017	Faisceau CA5												50			50	
018	Faisceau CA6B												50			50	
019	Étiquette, DEL												100			100	
020	Joint torique, blindage EMI/IEM; douille, format 13												100			100	
021	Joint torique, blindage EMI/IEM; douille, format 8												100			100	
022	Borne de masse												100			100	
023	Rondelle plate M8												200			200	
024	Rondelle de blocage hélicoïdale, 8 mm												200			200	
025	Écrou à oreilles, M8x1,25, 18-8,												200			200	

Article		Quantité												Qté Totale	
		Production initiale à faible régime	Production à plein régime (voir Nota 1)												
NIC	Description	Après l'approbation du RIPA	1 MAAPPR	2 MAAPPR	3 MAAPPR	4 MAAPPR	5 MAAPPR	6 MAAPPR	7 MAAPPR	8 MAAPPR	9 MAAPPR	10 MAAPPR	11 MAAPPR	12 MAAPPR	
	inox														
026	Goupille tendeuse à ressort, 3/32 po												200		200
027	Borne de raccordement, rouge												500		500
028	Borne de raccordement, noire												500		500
029	Support de fixation, EREFE												100		100
030	Bâti isolateur, disp. multiplans, charge statique												200		200
031	Ens. vis imperdable à six pans creux, 4-40												500		500
032	Vis, 6-32												500		500
033	Rondelle plate SAE n° 6												500		500
034	Rondelle de blocage hélicoïdale n° 6												2,000		2,000
035	Ens. vis imperdable à six pans creux, 8-32 Long. = 0,625 po, inox												500		500
036	Joint d'étanchéité arr., sup.												50		50
037	Joint d'étanchéité arr., inf.												50		50
038	Ligature de câble, mini, 2,5 mm larg.												500		500
039	Courroie d'attache, 25,4 x 12,7 mm, larg. max. d'attache, 4,8 mm ROHS												2,000		2,000
040	Protection de surtension d'alarme												50		50
041	Interconnexion, tél.												50		50
042	Éclateur												100		100
043	Éclateur												100		100
044	Rondelle de blocage n° 10 EXT-TTH SS-RA 410												500		500
045	Écrou lisse, hex., 10-32, inox												500		500
046	Vis, SHC MA CAPT HSWR HEX., 6-32x0,250, inox												500		500
047	Filtre EMI												100		100

Notas :

1. *Dans le tableau 2, la livraison de la production à plein régime est exprimée en mois après l'approbation de la production à plein régime (MAAPPR) (voir le paragraphe 4.2.3 de l'Annexe A).*
2. *Bien que les adaptateurs de montage puissent ne pas être livrés avant l'approbation de la production à plein régime (voir le paragraphe 4.3.3 de l'Annexe A), ils pourraient être livrés plus tôt qu'indiqué dans le tableau 2, sous réserve des dispositions du paragraphe 3 ci-dessus.*

6. Modification ou dérogation en matière de conception

- 6.1 Particulièrement pendant les phases de lancement et de production initiale à faible régime, il est possible que des modifications ou des dérogations relativement mineures en matière de conception soient effectuées et autorisées conformément au paragraphe 3.1.2 de l'Annexe A.
- 6.2 Les modifications/dérogations autorisées en matière de conception, et l'impact qu'ont leurs coûts et prix unitaire NIC, seront intégrées dans le contrat par une modification au contrat indiquée dans le tableau 3 ci-dessous.

7. Déstockages

- 7.1 L'entrepreneur doit assurer le suivi de la désuétude des composants NIC et présenter ses recommandations de déstockages, conformément au paragraphe 3.1.6 de l'Annexe A.
- 7.2 Afin de faciliter l'acquisition optionnelle des NIC, conformément aux paragraphes 4 et 5 ci-dessus, le Canada pourrait entreprendre le déstockage de composants NIC appelés à devenir désuets.
- 7.3 Les quantités de déstockages des composants NIC seront déterminées selon les connaissances du Canada à ce moment en ce qui concerne les besoins en quantités optionnelles des NIC. Le Canada pourrait, mais n'est pas dans l'obligation d'acquérir des quantités optionnelles NIC, sur la base du déstockage d'un composant NIC.
- 7.4 L'approbation pour le déstockage des composants NIC sera accordée à l'entrepreneur, conformément au paragraphe 3.1.6 de l'Annexe A.
- 7.5 Le déstockage de composants NIC autorisé ainsi que l'impact qu'ont leurs coûts et prix unitaire NIC seront intégrés dans le contrat par une modification au contrat indiquée dans le tableau 4 ci-dessous.

